



DOSSIER

DEMARCHES EN LIGNE :

TOUJOURS PLUS DE SERVICES AUX FAMILLES

Ce mois-ci, la Ville lance un portail personnalisé pour vous et vos enfants. Cet outil, très pratique, vous permettra d'avoir une vue d'ensemble des activités de vos petits et d'effectuer vos démarches de chez vous (page 14). Un atout de taille alors que le panel d'animations proposées par la collectivité ne cesse de s'enrichir (page 16).

Inscrire son enfant aux activités extrascolaires, modifier une réservation pour une activité périscolaire, justifier une absence pour les accueils de loisirs, régler une facture, et même s'inscrire en liste d'attente pour une place en crèche : ce sont autant de démarches que vous allez pouvoir réaliser plus facilement, et en temps réel, grâce à l'Espace Famille lancé ce mois-ci par la municipalité.

Accessible depuis <https://www.espace-citoyens.net/colombes>, ce site unique a vocation à remplacer les actuels portails famille et petite enfance, et permet de dématérialiser vos démarches d'inscription et de paiement.

Dorénavant, vous pouvez remplir sur le site le dossier du Contrat municipal pour la rentrée scolaire 2018 jusqu'au 17 juin (les inscriptions proprement dites auront lieu à partir de juillet) et pré-inscrire vos enfants aux séjours vacances de cet été.

Des services complémentaires seront ajoutés dans les mois à venir. Le portail inclura ainsi d'ici fin 2018 toutes les démarches liées à la Petite enfance, de l'inscription en crèche au paiement des factures. Il sera également possible de vous inscrire directement en ligne pour les stages proposés par la Maison de l'Image ou les activités du service Accueil sports et loisirs. Restez connectés !



Chiffres clefs

905
places d'accueil
en crèche

546
enfants inscrits aux
séjours de vacances

648
jeunes aux animations
de l'Espace ados

811
élèves de 0 à 20 ans
au conservatoire

9 227
enfants scolarisés à Colombes
en 2017/2018

colombes le mag  AVRIL 2018

NOUVEAU PORTAIL FAMILLE

INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE !

Simple, gratuit et disponible 24h/24, cet outil entièrement personnalisé est désormais à la disposition des familles. Grâce au Portail Famille, vous avez la possibilité de réserver, consulter vos factures en ligne ou modifier vos données personnelles.

MON ACCUEIL

Pour profiter des services proposés par ce nouveau portail, il vous suffit de créer votre espace personnel, à l'aide de l'identifiant qui vous aura été envoyé par courrier (*si vous n'avez rien reçu d'ici fin avril, contactez le 01 47 60 84 33*), et d'y renseigner vos coordonnées. Toute la famille est ainsi prise en compte, avec des pages personnalisées pour chaque parent et enfant.

ACTUALITÉS

Retrouvez les dernières infos liées à la jeunesse et la petite enfance : programmes des activités, ouvertures de nouveaux équipements...

ACTIVITÉS

Découvrez le panel des activités proposées par la municipalité, comme la restauration scolaire, les séjours d'été etc.

INFOS PRATIQUES

Accédez aux divers documents officiels, formulaires et règlements intérieurs et consultez les horaires d'ouverture des équipements.



AGENDA

Personnalisé pour chaque enfant, ce calendrier recense leur emploi du temps en indiquant les activités réservées



DERNIÈRES DEMANDES

Retrouvez ici la liste de toutes vos démarches, avec une mise à jour (« dossier déposé », « demande acceptée »...) pour chacune d'entre elles.

À LIRE

C'est dans cet espace que vous pourrez découvrir les messages de la direction de la Famille concernant vos démarches en cours.

MES FACTURES

Cette page recense tous les paiements des prestations prises en charge par la commune. Vous pouvez également adhérer à la facture en ligne sur cette page.

MES DOCUMENTS

Vous pouvez conserver dans cette « armoire numérique » vos documents administratifs personnels.



RÉSERVATION

Modifiez ici si besoin les réservations de chaque enfant à la restauration scolaire ou aux accueils de loisirs, jusqu'à 10 jours avant la date.



INSCRIPTIONS

Activités péri et extrascolaires, séjours vacances, accueils de loisirs : cliquez sur cet onglet pour remplir les dossiers d'inscriptions de votre enfant.



JUSTIFIER UNE ABSENCE

Nouveau! Vous pouvez désormais scanner et déposer en ligne votre certificat médical pour justifier une absence à la cantine ou à l'accueil de loisirs.